



COMITE DU LOIRET DE NATATION
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 SEPTEMBRE 2024

Le 28 septembre 2024 à 15h00, le Comité départemental s'est réuni en assemblée générale à Saran.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Martin, président.
Isabelle Daveau, trésorière, et Pascal Mercuri, trésorier adjoint, sont absents excusés. Les autres membres du bureau sont présents.

Accueil, vérification des pouvoirs, émargement.

Sur 15 clubs, 11 étaient présents ou représentés.
4 absents, CANO, orléans Val de Loire, Team Nutéo, Amilly.
Le quorum est atteint, le vote peut avoir lieu.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Vote des nouveaux statuts FFN validés par l'Assemblée Générale des 10 et 11 juin 2022 à Royat.
La principale modification est le changement de siège social du comité 45 qui est désormais :
résidence Archimède - 11 avenue du président Kennedy
45100 Orléans.
Statuts adoptés à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Allocution de bienvenue du président.

François Martin remercie les clubs de leur présence et plus particulièrement l'USM Saran pour l'organisation de cette AG.

Adoption des procès verbaux de la dernière assemblée et des décisions du comité de direction

Adoptés à l'unanimité.

Rapport moral de la secrétaire générale par Nicole Tarte, secrétaire, et adoption

« Tout d'abord je vous remercie tous de votre présence et je remercie l'USM Saran et la municipalité de Saran de nous accueillir pour l'organisation de cette réunion.
Comme chaque année l'ensemble du comité remercie également les municipalités et les communautés de communes du département qui mettent à notre disposition leurs piscines pour l'organisation de nos compétitions et regroupements.
Et nous remercions aussi les clubs, les officiels et les bénévoles qui nous aident à organiser les compétitions.
Tout d'abord, suite à la démission l'an dernier du président, du trésorier et de la secrétaire, il s'agit de la première année pour notre nouveau président, François, pour la nouvelle secrétaire, moi-même, et pour le nouveau trésorier, Pascal qui est absent aujourd'hui.
Nous avons fait de notre mieux.
Cette année l'AG est élective, totalité du bureau est sortante et à renouveler.
Vous allez donc élire un nouveau bureau pour les 4 années à venir.
Je ne vous apprendrai pas la difficulté à trouver des bénévoles, je sais que le problème est le même dans les clubs.
Mais plus nous serons nombreux et mieux nous pourrions animer notre département.
Je vais donc directement passer au bilan de l'année.
Tout d'abord les effectifs.
La saison passée le département comptait 2869 licenciés répartis sur 15 clubs.
Il s'agit d'une légère baisse puisqu'ils étaient 2995 la saison précédente, mais qui fait suite à une belle hausse en 2023.
Les plus grosses baisses se situent à Beaugency, La Chapelle St Mesmin, La Ferté St Aubin, et bien sur Gien qui n'a plus de bassin.
Le départ du club de Pithiviers accentue encore la situation.
A signaler la belle progression de Saran, et dans une moindre mesure de Montargis ainsi qu'un nouveau venu, Team Nutéo qui je crois ne se réaffiliera pas FFN cette saison.
Il s'agit majoritairement de licences loisir et de licences adultes.
Question parité de genre, les femmes sont toujours majoritaires, probablement en raison des effectifs aquagym traditionnellement féminins.
Nous avons organisé durant la saison plusieurs compétitions qui seront détaillées dans le rapport sportif.
Toujours pas de Meeting 45 mais la nouvelle équipe tentera peut-être de le relancer la saison prochaine. Comme toujours c'est l'organisation et les bonnes volontés bénévoles qui seront décisives.

Le collectif Jeune composé d'une équipe fille et une équipe garçon a suivi un stage à Aubigny sur Nère du 8 au 11 mai.
Nos jeunes sélectionnés ont ainsi pu se préparer pour la coupe des Départements qui a eu lieu à Dinan les 1er et 2 juin.
François qui s'est occupé de l'organisation et qui était présent vous en a déjà parlé.
L'épreuve d'eau libre prévue le 22 septembre à l'étang des bois a malheureusement dû être annulée en raison des conditions météorologiques et du peu d'inscrits.

Je termine ce rapport moral sur une constatation positive.

Malgré la tristesse de voir que certains ne se représentent pas, nous avons le plaisir d'avoir de plusieurs nouvelles candidatures et je ne doute pas que nous formions une bonne équipe pour la prochaine mandature.

Le rapport moral est terminé, je vous remercie de votre attention et je vous propose maintenant de voter avant de passer au rapport sportif. »

Adopté à l'unanimité.

Rapports sportifs (natation course, natation artistique, natation maîtres, water polo, eau libre)

Toutes les compétitions prévues par le calendrier national ont été organisées.

Caroline Bernardi, vice présidente, présente le bilan natation course.

François Martin présente les bilans water polo, Maîtres et eau libre.

Céline Vallée, de l'USC La Chapelle, et candidate à l'élection, présente le bilan natation artistique.

Compte rendu du formateur des officiels

Le montant des amendes pour manque d'officiels est en baisse mais le principe est contesté par le club d'Olivet.

Il est rappelé que ces amendes sont un moyen et non pas un but.

Leur montant et même leur existence seront reconsidérés par la nouvelle équipe mais il est indispensable d'avoir suffisamment d'officiels pour assurer les compétitions.

Mention spéciale aux officiels les plus présents :

Frank Vilpoux avec 67 réunions

Michel Sauget avec 55 réunions

Matthieu Baudron avec 54 réunions

Olivier Pasella avec 52 réunions.

Rapport financier

En l'absence de la trésorière et du trésorier adjoint, c'est Frédéric Duré qui commente les documents comptables.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur GASNIER Jean-Claude

« RAPPORT VERIFICATEUR AUX COMPTES

Exercice 2023-2024

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes du Comité du Loiret de Natationle 25/09/2024 et qui portaient sur la période du 01 septembre 2023 au 01 septembre 2024

Tous les documents comptables nécessaires à mon examen m'ont été envoyés. J'ai ainsi pu effectuer les contrôles et vérifications nécessaires.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat positif de 891 euros.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2023 -2024 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

A Saran, le 28 septembre 2024

Jean-Claude Gasnier »

Adoption du rapport financier

Adopté à l'unanimité.

Quitus au comité directeur

Voté à l'unanimité.

Affectation du résultat financier

Report à nouveau adopté.

Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

Adoption des tarifs 2024-2025

1 vote contre (Olivet Inox) - Adopté

Parole aux invités

Fabrice Boisset, adjoint aux sports de la ville de Saran.

Alain Boyer président du CDOS.

Michel Sauget, président de la ligue CVDL.

Questions diverses

Pas de questions.

Présentation des candidats

12 candidatures validées le 20 septembre par une commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) composée de :

Claire Cousin, ASPTT Orléans

Christelle Mear, ECO

Vincent Hurel, ECO

et sous contrôle de Caroline Bernardi, présidente adjointe du comité 45.

Matthieu Baudron, USM Saran

Caroline Bernardi, ASPTT Orléans

Frédéric Duré, ECO

Pascal Mercuri, Orléans Val de Loire

Céline Vallée, USC La Chapelle St Mesmin

François Martin, CJF Fleury les Aubrais

Frank Vilpoux, ECO

Jérôme Bellanger

Karine François, Olivet l'nox

Marie-Pierre Nuret, AS Gien

Michel Sauget, Olivet l'nox

Nicole Tarte, ASPTT Orléans

Présentation des modalités de vote

Vote

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Remise des récompenses

- natation course :

* Camille Varloteaux, Saran,

* Valentin Vilpoux, ECO,

* Elly Ventolini, Saran

- water polo :

* Simon Melletton Alletti, Orléans water polo :

- natation artistique :

* 2 équipes USC La Chapelle

=) le ballet acrobatique Avenirs 9 nageuses

=) le duo mixte Jeunes Aimeric Lapenne et Jade Taiboubi-Vallée

* l'équipe libre Seniors USM Saran : 7 nageuses

- maîtres :

* Denise Feltz, Gien absente excusée

* Colette Letonnelier, Gien

* Marie-France Falzon, Olivet, absente

- eau libre :

récompense à la 1ère femme et au 1er homme du Loiret du classement général de la coupe du Centre.

* Varloteaux Emma, USM Saran

* Campredon Sylvain, Olivet Inox

Réunion du nouveau comité directeur

Election du candidat à la présidence par les clubs

Matthieu Baudron élu par le Comité Directeur présente sa candidature aux clubs. Les clubs valident le président par un vote à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'année à venir

Messieurs GASNIER Jean-Claude et Sylvain Campredon.

Fixation de la date et du lieu de la prochaine AG

L'ASPTT Orléans se porte volontaire. La date sera fixée ultérieurement en fonction de la date de l'AG régionale CDVL.

Pot de l'amitié offert par le club de Saran